



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

PROCÈS-VERBAL D'UNE SESSION DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY TENUE À LA SALLE 302 DE L'ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER LE MARDI 12 OCTOBRE 2021 À 19 H 00, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES SUIVANTS :

MESDAMES

- DANYE ANCTIL, municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- CHANTAL CÔTÉ, représentante de la municipalité de Cap-Saint-Ignace

MESSIEURS

- BERNARD BOULET, Ville de Montmagny
- CLAUDE DOYON, municipalité de Saint-Fabien-de-Panet
- ALAIN FORTIER, municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- BRUNO GAGNÉ, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton
- PIERRE GARIÉPY, municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues
- RICHARD GALIBOIS, municipalité de Berthier-sur-Mer
- DONALD GILBERT, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
- GILLES GIROUX, municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
- FRÉDÉRIC JEAN, municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- LOUIS LACHANCE, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard
- ALAIN ROBERT, municipalité de Lac-Frontière
- ALAIN TALBOT, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy

SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME JOCELYNE CARON, PRÉFET.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Nancy Labrecque, directrice générale, et M. Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Madame le préfet souhaite la bienvenue à tous. Elle constate le quorum et déclare la session ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GILLES GIROUX
APPUYÉ PAR : MME CHANTAL CÔTÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le projet d'ordre du jour pour la session du 12 octobre 2021 soit adopté avec Varia ouvert.

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour avec Varia ouvert
3. Adoption du procès-verbal du 14 septembre 2021
4. RENCONTRE
 - 4.1 Présentation du Service 2-1-1 aux municipalités
5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES
 - 5.1 Budget 2021 - Logiciel comptable et feuilles de temps informatisées
 - 5.2 Budget 2022
 - 5.2.1 Échéancier
 - 5.3 Signature innovation en santé durable
 - 5.3.1 Consultations
 - 5.4 Complexe culturel et sportif en santé durable
 - 5.4.1 Résultat de la levée de fonds
 - 5.5 Concours de la CDEMM « Mon terrain, ton toit »

2021-10-01



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

- 5.6 Stratégie de marketing territorial
- 5.7 Partenariats avec la France
 - 5.7.1 Objectifs
 - 5.7.2 Partenaires
 - 5.7.3 État de situation
- 5.8 AEQ – État de notre demande
- 5.9 Dossier Garderie
- 5.10 Recrutement – Postes offerts
 - 5.10.1 Remplacement - Agente de développement territorial
 - 5.10.2 Autres postes
- 5.11 Campagne de financement de la Fondation du Collectif pour la réadaptation en déficience physique en Chaudière-Appalaches (CRDP-CA)
- 5.12 Célébration patrimoine - Signature du protocole d'entente avec engagement financier de 600 \$
- 5.13 Plan de développement informatique
 - 5.13.1 Serveur et switch
 - 5.13.2 Formation
- 5.14 RénoRégion
- 5.15 Versement d'aide financière à la Corporation de la bibliothèque de Montmagny - Entente de développement culturel 2021-2023
- 5.16 DTEN – Ouverture de soumission
- 5.17 Comité de Sécurité publique – Adoption du Rapport annuel de la Sûreté du Québec du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021
- 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 6.1 Avis de conformité ou d'opportunité
 - 6.2 PDZA - Projet Marché La chèvre et le chou (coordination, réception et développement)
 - 6.3 PDZA – Chargée de projet (L'Arterre et laboratoire agricole)
 - 6.3.1 PDZA – Projet d'agent de développement bioalimentaire
 - 6.4 Poste en urbanisme et inspection
 - 6.5 Stagiaire en mobilité durable
 - 6.6 Règlement de contrôle intérimaire de remplacement numéro 2021-105 relatif aux zones exposées aux glissements de terrain
 - 6.7 Déploiement du réseau Hydro-Québec
 - 6.8 Fonctionnaire désigné – RCI relatif à la protection et à la mise en valeur des forêts
 - 6.9 PRMHH – Atelier 5
- 7. CORRESPONDANCE
- 8. FINANCES
 - 8.1 Comptes de septembre 2021
 - 8.2 État des revenus et dépenses au 6 octobre 2021
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10. VARIA OUVERT
- 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 SEPTEMBRE 2021

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GILLES GIROUX
APPUYÉ PAR : MME CHANTAL CÔTÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la session du 14 septembre 2021 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

2021-10-02



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

4. RENCONTRE

4.1 PRÉSENTATION DU SERVICE 2-1-1 AUX MUNICIPALITÉS

Rencontre avec Madame Emy Thivierge afin de présenter le Service 2-1-1

5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES

5.1 BUDGET 2021 – LOGICIEL COMPTABLE ET FEUILLES DE TEMPS INFORMATISÉES

- CONSIDÉRANT que le budget adopté lors de l'étude du budget 2021 pour un nouveau logiciel de comptabilité, incluant une feuille de temps informatisée transférable dans la paie, avait été identifié;
- CONSIDÉRANT que l'objectif est de faciliter la réalisation des paies et aussi des nombreuses redditions de compte;
- CONSIDÉRANT que les coûts du projet étaient les suivants :
 - Logiciel : 8 320 \$
 - Services annuels : 9 816 \$, avec feuilles de temps Web transférables dans la comptabilité;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS
APPUYÉ PAR : MME CHANTAL CÔTÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise l'acquisition du logiciel de comptabilité et du module de feuilles de temps auprès de la firme Infotech pour la somme de 8 320 \$, plus les taxes, pour le logiciel et de 9 816 \$ pour les frais annuels, plus les taxes, incluant le module Web des feuilles de temps informatisées.

ADOPTÉ

5.2 BUDGET 2022

5.2.1 ÉCHÉANCIER

Voici l'échéancier de travail proposé :

Session de travail par le comité	Mardi 2 novembre 2021
Présentation du premier projet au Conseil de la MRC	Mardi 9 novembre 2021
Session de travail additionnelle (si requis)	Mercredi 17 novembre 2021
Adoption par le conseil	Mercredi 24 novembre 2021

5.3 SIGNATURE INNOVATION EN SANTÉ DURABLE

5.3.1 CONSULTATIONS

Des consultations en vue d'élaborer le plan d'action en santé durable en lien avec notre Signature innovation auront lieu sous peu :

- Pour le pôle Isle-aux-Grues : mercredi **28 octobre 2021**, à La Volière

2021-10-03



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

- Pour le pôle Sud (Lac-Frontière, Sainte-Lucie-de-Beuregard, Saint-Fabien-de-Panet et Saint-Just-de-Bretenières): lundi **18 octobre 2021**, à Saint-Just-de-Bretenières
- Pour le pôle Centre (Sainte-Apolline-de-Patton, Saint-Paul-de-Montminy, Notre-Dame-du-Rosaire et Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud) : mercredi **20 octobre 2021**, à Notre-Dame-du-Rosaire
- et le pôle Nord (Cap-Saint-Ignace, Montmagny, Saint-Pierre, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et Berthier-sur-Mer): mardi **26 octobre 2021**, à Cap-Saint-Ignace.

Afin que le milieu soit bien représenté, les municipalités sont invitées à partager la liste des gens à inviter correspondants à différents groupes de la communauté. À titre d'exemple :

- Élu(s);
- Aîné(s);
- Jeune(s);
- Famille(s);
- Entreprise(s);
- Organisme(s) sportif(s) ou comité des loisirs;
- Organisme(s) culturel(s) ou comité(s) en lien avec la culture (culturel, bibliothèque, etc.);
- Organisme(s) communautaire(s) (maison de la famille, CISSS, CDC, ABC des Haut-Plateaux, etc.);
- Membre(s) actif(s) de la collectivité.

5.4 COMPLEXE CULTUREL ET SPORTIF EN SANTÉ DURABLE

5.4.1 RÉSULTAT DE LA LEVÉE DE FOND\$

La conférence a eu lieu à 10h00 le mardi 12 octobre dernier. Un montant de 55 655 \$ a été atteint sur un objectif de 50 000 \$.

Donc, l'objectif a été dépassé pour la levée de fonds citoyenne « As-tu un 20 \$ pour demain ». L'exercice a permis de sensibiliser plusieurs personnes au projet.

5.5 CONCOURS DE LA CDEMM « MON TERRAIN, TON TOIT »

La CDEMM, en partenariat avec la région, a organisé la campagne « Mon terrain, ton toit » via le portail suivant : <https://www.monterrainontoit.com/>.

Plusieurs médias ont couvert l'événement :

- Radio-Canada a effectué un reportage sur la région : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1826466/gagnez-terrain-sauver-ecole-sainte-apolline-de-patton-montmagny>.
- Le Journal de Québec s'est également déplacé à Sainte-Apolline-de-Patton : <https://www.journaldequebec.com/2021/09/29/engouement-inattendu-pour-un-petit-village>.

À l'échéance du concours le 1^{er} octobre dernier, la région a reçu 265 candidatures au total sur un objectif initial de 25 candidatures.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

Pour le terrain, 216 candidatures reçues (182 candidatures sans les pays autres) et pour la maison, 49 candidatures reçues (42 sans les autres pays).

On se rappelle que les trois objectifs du concours étaient les suivants :

- 1) trouver deux familles (TERRAIN ET MAISON) avec enfants pour sauver l'école primaire;
- 2) faire la promotion de la région et des terrains disponibles; et
- 3) positionner le milieu pour répondre à un projet de vie.

Le jury est à étudier les candidatures.

À suivre pour les résultats en lien avec l'objectif de sauver l'école et occuper le territoire.

5.6 STRATÉGIE DE MARKETING TERRITORIAL

La firme Les Prétentieux a présenté le concept retenu au Conseil des maires de la MRC de Montmagny.

À SUIVRE!

5.7 PARTENARIATS AVEC LA FRANCE

5.7.1 RECRUTEMENT POUR SIX POSTES

Certains postes restent à combler au sein de la MRC de Montmagny et la MRC pourrait se servir de ces partenariats pour offrir des emplois temporaires (moins de 3 ans).

5.7.2 PARTENAIRES

Deux régions de la France : Communauté des Communes du Pays de Nay (CCPN) et La Martinique.

CCPN : Des jeunes de plus de 18 ans **sans formation** qui souhaitent découvrir ce qu'ils veulent au niveau professionnel (stage de 3 mois et plus).

La Martinique : Le taux de chômage en Martinique est de 20 à 25 % et ce sont les jeunes qui écopent. Ils souhaitent nous référer des jeunes formés et des jeunes du secteur touristique.

5.7.3 ÉTAT DE SITUATION

CCPN : le rapport de la dernière rencontre est déposé. Plusieurs partenaires de la région, notamment le CJE, la SDE et le CFP L'Envolée, participent aux rencontres.

La Martinique : la pandémie a stoppé les discussions au moment où nous commençons à recevoir des curriculums vitae (février 2020). Nous reprenons les discussions le 22 octobre prochain pour les jeunes de nos milieux : formation, stage et premier emploi.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

5.8 AEQ – ÉTAT DE NOTRE DEMANDE

Nous avons eu une rencontre avec le bureau du ministère de l'Économie et de l'Innovation, le 5 octobre dernier, en présence de Mme Julie Roy du bureau de Mme Marie-Eve Proulx, députée de la Côte-du-Sud.

Le concept d'équipe de Développement et Innovation ayant déjà été accepté déjà par le MEI, on souhaite que les ingénieurs stagiaires en numérique et programmation pour des séjours de 6 mois au Québec soient acceptés. Le partenariat avec cette école d'ingénierie numérique est une opportunité pour notre région.

Le MEI accepte l'ingénieur stagiaire comme ressource en honoraires professionnels (budget de 100 000 \$ sur le 900 000 \$).

5.9 DOSSIER GARDERIE

La première rencontre de la Table de concertation a eu lieu le 17 septembre dernier.

Les membres attendent l'appel à projet pour fixer la prochaine rencontre.

Il est convenu que l'objectif est la desserte complète du territoire (centre-sud-nord), de manière traditionnelle ou une formule innovante hybride (familiale en installation par exemple, ou partenariat ou autre...).

Les membres attendent l'appel à projet pour fixer la prochaine rencontre.

À SUIVRE!

5.10 RECRUTEMENT – POSTES OFFERTS

5.10.1 REMPLACEMENT – AGENTE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

- CONSIDÉRANT qu'il sera nécessaire de remplacer l'agente de développement territorial pendant son congé de maternité;
- CONSIDÉRANT le processus de recrutement et la recommandation de Mme Mélanie Pouliot comme ressource;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. DONALD GILBERT
APPUYÉ PAR : M. PIERRE GARIÉPY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny procède à l'embauche de Mme Mélanie Pouliot au poste d'agente de développement territorial pour une période de 14 mois. Son embauche sera d'au moins 24 mois conformément aux conditions convenues entre les parties.

(Mme Mélanie Pouliot, qui travaille en développement depuis presque 20 ans, quitte Montréal avec son mari, d'origine bretonne, et leur jeune fils de 4 ans, pour venir

2021-10-04



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

en région et s'acheter une maison (leur projet de vie). Son mari sera en télétravail.

ADOPTÉ

5.10.2 AUTRES POSTES

AGENTE EN MOBILITÉ INTERNATIONALE

- CONSIDÉRANT le processus de recrutement et la recommandation de Mme Lola Vidal comme agente en Mobilité internationale;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GILLES GIROUX

APPUYÉ PAR : M. ALAIN FORTIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny procède à l'embauche de Mme Lola Vidal au poste d'agente en Mobilité internationale conformément aux conditions convenues entre les parties.

ADOPTÉ

AUTRES POSTES EN ATTENTE :

- 1) Agents en communication (2), un de France en attente d'Immigration Canada (permis de 2 ans par tirage au sort);
- 2) Agent de développement sportif – 3^e désistement;
- 3) Agent de grands projets - Pas encore trouvé, on regarde pour expertise selon mandat précis;
- 4) Agent programme SHQ – Partenariat avec la MRC de Bellechasse.

5.11 CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE LA FONDATION DU COLLECTIF POUR LA RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE EN CHAUDIÈRE-APPALACHES (CRDP-CA)

La lettre de remerciement est déposée aux membres du conseil.

5.12 CÉLÉBRATION PATRIMOINE – SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC ENGAGEMENT FINANCIER DE 600 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : M. BRUNO GAGNÉ

APPUYÉ PAR : MME CHANTAL CÔTÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny autorise le versement d'une somme de 600 \$ à Culture C-N et C-A pour la participation de Célébration patrimoine 2022 conformément à la lettre d'entente entre les parties.

ADOPTÉ

2021-10-05

2021-10-06



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

5.13 PLAN DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE

5.13.1 SERVEUR ET SWITCH

La MRC travaille à établir les coûts avec une firme.

5.13.2 FORMATION

La MRC de Montmagny va organiser des formations pour ses employés, en zoom, pour de la formation sur Office 365 et ses fonctionnalités, Teams, One Drive (voir documents joints). C'est le Cégep de La Pocatière qui donnera les cours.

Nous avons également offert la formation aux municipalités locales. Le coût sera de 40 \$/cours/participant. Si vous choisissez les cinq cours, le coût total sera de 160 \$.

5.14 RÉNORÉGION

- CONSIDÉRANT que le montant de l'évaluation foncière de la résidence est un frein dans quelques municipalités, et également que le revenu du ménage est encore plus problématique. À titre d'exemple, pour une famille avec un enfant, le niveau de revenu est à 36 500 \$ et à 42 000 \$ pour 4 à 5 personnes;

Il faudrait passer une résolution pour signifier à la SHQ (et au gouvernement) que les niveaux devraient être augmenté pour aider les familles. Un salaire de 42 000 \$ pour une famille de 5, c'est pas mal bas et à ce niveau, c'est probablement la misère.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. BERNARD BOULET
APPUYÉ PAR : M. ALAIN ROBERT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'on demande à la SHQ de revoir le niveau de revenus admissibles ci-dessous à la hausse afin de rendre admissible des familles qui sont réellement dans le besoin, comme par exemple :

- une famille avec un enfant : revenu de 36 500 \$;
- une famille avec 4-5 personnes : revenu de 42 000 \$.

ADOPTÉ

5.15 VERSEMENT D'AIDE FINANCIÈRE À LA CORPORATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE MONTMAGNY – ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2021-2023

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a signé une entente de développement culturel (EDC) avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec pour la période allant de janvier 2021 à décembre 2023;
- CONSIDÉRANT l'objectif 2 de l'EDC : « Encourager, promouvoir et soutenir l'offre culturelle en arts de la scène et exposition »;

2021-10-07



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

- CONSIDÉRANT l'action 6 de l'objectif 2 de l'EDC : « Réaliser une exposition d'envergure nationale à la bibliothèque de Montmagny », action qui comprenait aussi des activités de médiation culturelle avec les écoles de la région;
- CONSIDÉRANT qu'un montant total de 60 000 \$ était réservé à l'EDC pour l'exposition *Riopelle, l'île heureuse* et 10 000 \$ pour les visites-ateliers pour les écoles de la région;
- CONSIDÉRANT que la Corporation de la bibliothèque de Montmagny était l'organisme porteur de l'exposition et qu'elle y a investi 25 000 \$ (provenant de partenaires privés, du fonds Héritage 375 et de ses propres coffres);

2021-10-08

IL EST PROPOSÉ PAR : MME CHANTAL CÔTÉ
APPUYÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE verser la somme de 35 000 \$ à la Corporation de la bibliothèque de Montmagny, tel que prévu à l'Entente de développement culturel de la MRC de Montmagny.

ADOPTÉ

5.16 DTEN – OUVERTURE DE SOUMISSION

- CONSIDÉRANT que les municipalités ont mandaté la MRC pour constituer un achat regroupé via le système SÉAO, pour la fourniture d'équipements de vidéoconférence intégré de type DTEN;
- CONSIDÉRANT qu'une seule soumission était conforme (forme et équipements à fournir);

2021-10-09

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GILLES GIROUX
APPUYÉ PAR : M. ALAIN TALBOT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ENTÉRINER la commande des équipements DTEN auprès de Soletech pour une somme de 146 373.30 \$, plus les taxes.

ADOPTÉ

5.17 COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE – ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC DU 1^{ER} AVRIL 2020 AU 31 MARS 2021

2021-10-10

IL EST PROPOSÉ PAR : M. FRÉDÉRIC JEAN
APPUYÉ PAR : MME DANYE ANCTIL

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny prenne acte du rapport annuel de la Sûreté du Québec du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE 6.1 AVIS DE CONFORMITÉ OU D'OPPORTUNITÉ

Ville de Montmagny

Usages conditionnels « Bâtiment principal Habitation trifamiliale » dans la zone Rb-28.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. BERNARD BOULET
APPUYÉ PAR : M. PIERRE GARIÉPY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un certificat de conformité à la Ville de Montmagny pour la modification réglementaire prévoyant à certaines conditions l'usage Habitation trifamiliale dans la zone Rb-28.

QUE la MRC de Montmagny déclare ce règlement conforme au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux divers règlements en vigueur.

ADOPTÉ

6.2 PDZA – PROJET MARCHÉ LA CHÈVRE ET LE CHOU (COORDINATION, RÉCEPTION ET DÉVELOPPEMENT)

Poste de coordination/agent de développement (équivalent d'un agent de Développement rural junior) en remplacement de Mme Laurie Bossé :

- Mme Léonie Brouillette;
- Mme Martine Létourneau;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS
APPUYÉ PAR : M. ALAIN ROBERT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny engage Mme Léonie Brouillette et Mme Martine Létourneau à titre d'agentes de développement dans le cadre du projet de coordination et d'opération du marché de proximité La Chèvre et le chou.

ADOPTÉ

6.3 PDZA – CHARGÉ DE PROJET (L'ARTERRE ET LABORATOIRE AGRICOLE)

Remplacement de Mme Geneviève Potvin pour continuer le service L'Arterre et le projet de laboratoire bioalimentaire. Mme Potvin continuera à travailler sur deux dossiers importants de transfert de ferme ainsi que d'autres dossiers où ses compétences seront nécessaires.

- Mme Marlène Lagacé (agronome et agente L'Arterre présentement pour trois MRC et personne issue du domaine agricole).

IL EST PROPOSÉ PAR : M. BRUNO GAGNÉ
APPUYÉ PAR : M. PIERRE GARIÉPY

2021-10-11

2021-10-12

2021-10-13



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE Mme Marlène Lagacé soit engagée à titre de chargée de projet afin de coordonner le projet de mise en place du laboratoire agricole et de faire le lien avec les producteurs provenant des activités de L'Arterre sur le territoire de la MRC (accueil et intégration au projet de laboratoire agricole).

ADOPTÉ

6.3.1 PDZA – PROJET D'AGENT DE DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE

Tel que proposé lors d'une réunion antérieure, la MRC a déposé une demande d'aide financière au MAPAQ pour un agent en développement bioalimentaire pour assurer le suivi des projets issus du PDZA et pour accompagner les promoteurs de projets agricoles dans leurs démarches.

Le projet déposé est d'une valeur de 95 000 \$ sur deux ans et 50 % peut être subventionnée par ce programme. 30 % peut être ajouté en aide financière via le FRR (Pacte rural) volet 2.

Afin de combler la partie de financement possible pouvant atteindre 80 % des dépenses admissibles, autoriser le directeur général adjoint à déposer une demande d'aide financière via le Pacte rural volet régional pour le développement et l'offre d'un service de développement bioalimentaire sur le territoire de la MRC de Montmagny.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ALAIN TALBOT
APPUYÉ PAR : MME CHANTAL CÔTÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny dépose une demande d'aide financière dans le FRR volet 2 (régional) afin d'offrir un service de d'accompagnement en développement bioalimentaire sur le territoire.

ADOPTÉ

6.4 POSTE EN URBANISME ET INSPECTION

Réception de sept candidatures pour le poste et entrevues la semaine prochaine pour l'engagement et la formation pour être prêts pour l'année 2022. Début d'emploi prévu : novembre.

6.5 STAGIAIRE EN MOBILITÉ DURABLE

L'équipe Aménagement et Mise en valeur des collectivités a déposé une offre de stage afin d'élaborer une stratégie de mobilité durable (trottoirs, pistes cyclables, etc.) pour la Ville de Montmagny.

2021-10-14



No de résolution
ou annotation

2021-10-15

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

6.6 RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE DE REMPLACEMENT NUMÉRO 2021-105 RELATIF AUX ZONES EXPOSÉES AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN

Adoption du RCI présenté en annexe.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ALAIN FORTIER
APPUYÉ PAR : M. BERNARD BOULET

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny adopte le règlement de remplacement n° 2021-105 relatif aux zones exposées aux glissements de terrain.

ADOPTÉ

6.7 DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU HYDRO-QUÉBEC

Déjà, on identifie comme secteurs à desservir par le réseau d'Hydro-Québec pour le développement du territoire:

- Deux portions de la Route 283 à Saint-Paul-de-Montminy en direction de Notre-Dame-du-Rosaire;
- Deux sections de la Route 283 à Notre-Dame-du-Rosaire (une jusqu'au centre de plein air, une du rang Saint-Louis vers le Nord);
- Une section de la route des Chutes à Sainte-Lucie-de-Beaugard du Rang VI à la chute à Dupuis;
- Une section au sud de la Route de Saint-Pierre.

Les membres du conseil sont invités à faire parvenir à la MRC les autres secteurs qu'ils jugent prioritaires à desservir par le réseau Hydro-Québec.

6.8 FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ – RCI RELATIF À LA PROTECTION ET À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS

IL EST PROPOSÉ PAR : M. LOUIS LACHANCE
APPUYÉ PAR : M. DONALD GILBERT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE M. Yoland Bédard soit nommé fonctionnaire désigné pour l'application du Règlement de contrôle intérimaire relatif à la protection et à la mise en valeur des forêts.

ADOPTÉ

6.9 PRMHH – ATELIER 5

Prochaine étape du Plan régional des milieux humides et hydriques : Une journée complète.

En avant-midi : Travail de priorisation avec les acteurs sectoriels locaux (UPA, forestiers, urbanistes, développement économique, environnement).

En après-midi : Travail de priorisation avec les élus ou leur représentant pour identifier les choix de conservation (lieux, préoccupations, mesures envisagées).

2021-10-16



No de résolution
ou annotation

2021-10-17

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

7. CORRESPONDANCE

8. FINANCES

8.1 COMPTES DE SEPTEMBRE 2021

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GILLES GIROUX

APPUYÉ PAR : M. FRÉDÉRIC JEAN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la liste des comptes à payer de septembre 2021 soit acceptée.

ADOPTÉ

No	Montant	Fournisseur
C2100210	290.00	Fonds de l'information
C2100211	724.34	Lemieux Nolet
C2100212	100.00	Action Patrimoine
C2100213	1 789.06	Experia Productions
C2100214	9 491.19	Proforêt
C2100215	1 823.38	Librairie Livres en tête
C2100216	789.88	Association des chefs en sécurité incendie
C2100217	229.95	Association des gestionnaires
C2100218	13.19	Purolator
C2100219	390.34	Transport AOJ Roy
C2100220	431.16	Autobus Guimond
C2100221	2 207.52	Au Coin du routier
C2100222	18 253.47	Ministre des Finances du Québec
C2100223	109.23	Association des aménagistes régionaux
C2100224	600.00	Conseil de la culture région de Québec
C2100225	229.95	Les Services Ben-Son
C2100226	43.58	Étude d'huissier MB
C2100227	8 265.27	Géocentralis
C2100228	129.10	Resto Le Gourmet
C2100229	1 050.00	Corriveau, Henriette
C2100230	130.00	Jean Beaulieu, photographe
C2100231	37.00	L'Épi d'or
SOUS-TOTAL	47 127.61 \$	
L2100204	68.00	Télus Québec
L2100205	18 571.38	Revenu Canada
L2100206	54 559.08	Ministre du Revenu du Québec
L2100207	1 766.60	Desjardins Sécurité financière
L2100208	58.74	Télus Mobilité
L2100209	58.74	Télus Mobilité
L2100210	49.38	Cogeco câble
L2100211	1 892.51	Revenu Canada
L2100212	796.95	Télus Mobilité
L2100213	4 295.41	Visa
L2100214	7 088.22	Visa
L2100215	96.54	Télus Mobilité
L2100216	7 541.32	Industrielle-Alliance assurance
L2100217	496.81	Visa
L2100218	622.13	Télus Québec
L2100219	96.54	Télus Mobilité
L2100220	134.13	Groupe Négotel
L2100221	671.81	Télus Québec
L2100222	149.46	Télus Québec
SOUS-TOTAL	98 516.94 \$	
P2100480	1 494.68	Holytek Canada
P2100481	5 647.00	Vorms, Thierry
P2100482	20.70	Publicité plastique Blais



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

P2100483	1 085.37	Ville de Montmagny
P2100484	1 691.90	MRC de Bellechasse
P2100485	2 130.75	Centre d'entraide familiale de la MRC
P2100486	764.19	Cytech Corbin
P2100487	1 643.65	Laurentide Re/Sources
P2100488	1 044.00	Weedman
P2100489	1 379.70	Daniel Thibault, photo
P2100490	10 290.00	Cleanfarms
P2100491	313.55	Labrecque, Nancy
P2100492	574.88	Journal l'Oie blanche
P2100493	44 000.00	Corp.de dév. éco. de la MRC de Mty
P2100494	1 900.00	Municipalité de Cap-St-Ignace
P2100495	1 500.00	Municipalité de St-François
P2100496	1 900.00	Ville de Montmagny
P2100497	159.45	Hôtel l'Oiselière
P2100498	695.00	Transport coll. de la MRC de Mty
P2100499	7 642.31	Tremblay Bois Mignault Lemay
P2100500	1 023.19	Gestion global USD
P2100501	18 500.00	Société de dév. éco. de Mty
P2100502	344.94	Autobus Montmagny
P2100503	2 100.00	Carrefour mondial de l'accordéon
P2100504	245.81	Multiprojets RS
P2100505	31.62	Numérique.ca
P2100506	28.00	Mont-Bélair
P2100507	582.16	6TEM TI
P2100508	2 159.44	Buropro Citation
P2100209	900.00	Fondation de l'école secondaire
P2100510	500.00	Corp. dév. éco. MRC de Mty
P2100511	2 000.00	Chambre de commerce de Mty
P2100512	2 868.63	Groupe système forêt
P2100513	270.20	Autobus Montmagny
P2100514	303.06	Cytech Corbin
P2100515	229.95	Cégep de La Pocatière
P2100516	3 059.00	Garant, Chantal-Jane
P2100517	68.99	Multi-Services Montmagny-L'Islet
P2100518	6 898.22	Luna Caballera
P2100519	2 276.51	Simetech environnement
P2100520	131.62	Buropro Citation
P2100521	1 724.63	Kevingmédia
P2100522	7 227.74	Corp. dév. éco. MRC de Mty
P2100523	750.00	Carrefour jeunesse-emploi MRC de Mty
P2100524	357.43	Ville de Montmagny
P2100525	94.28	Multiprojets RS
P2100526	63.24	Numérique.ca
P2100527	4 097.71	Coopérative d'informatique
P2100528	35.00	Mont-Bélair
P2100529	10 711.84	FMQ Évaluation foncière
P2100530	91.89	Solutions Webilio
P2100531	1 327.89	Buropro Citation
P2100532	223.98	Complys technologies
SOUS-TOTAL	157 104.10 \$	
TOTAL	302 748.65 \$	

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 302 748.65 \$.


Nancy Labrecque, directrice générale



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

8.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 9 SEPTEMBRE 2021

Un état au 6 octobre 2021 a été déposé.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. VARIA OUVERT

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2021-10-18

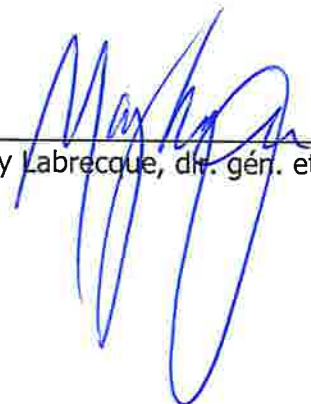
IL EST PROPOSÉ PAR : M. ALAIN FORTIER
APPUYÉ PAR : M. RICHARD GALIBOIS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la présente session soit levée à 19h26.

ADOPTÉ


Jocelyne Caron, préfet


Nancy Labrecque, dir. gén. et sec.-très.